

# Info-parents des vacances

## Août 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
5	6	7	8	9	10	11
12	13 Retour administratif CSDM et à l'école	14	15	16	17	18
19	20	21	22 Journée pédagogique (Le service de garde est fermé)	23 Journée pédagogique (Le service de garde est fermé)	24 Journée pédagogique (Le service de garde est fermé)	25
26	27 Rentrée scolaire  1 <sup>re</sup> rencontre de parents pour le préscolaire et la 1 <sup>re</sup> année	28	29	30	31	

## **LE MOT DE LA DIRECTION**

Nous vous souhaitons de passer de merveilleuses vacances en famille! On se retrouve pour un nouveau départ dès le 27 août prochain.

Bon été!

## **Ouverture du secrétariat durant l'été**

L'horaire d'été sera du vendredi au lundi de 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h00. De plus, si vous avez à vous présenter à l'école, nous vous demandons d'appeler avant, afin de connaître les accès pour entrer dans l'école, car l'entrée principale sera fermée.

## **Bulletin de fin d'année**

Le bulletin final a été envoyé par courriel le 27 juin 2018. Les parents qui le souhaitent peuvent venir en récupérer une copie au secrétariat avant le 13 juillet, ou après le 13 août.

## **Service de garde**

SVP, n'oubliez pas de vous acquitter de votre facture, car le paiement doit être fait pour le 21 juin. Le cas échéant, le compte devra se rendre au contentieux et nous ne pourrions pas accepter votre enfant à la rentrée tant que le compte n'est pas payé.

A la rentrée, si nous n'êtes pas certain que vous avez inscrit votre enfant, il sera important de venir faire la vérification.

Si vous décidez de changer la réservation de votre enfant, c'est-à-dire régulier à dîneur ou vice versa, il est important de venir nous voir pour remplir la fiche de changement.

Passez un très bel été on se revoit en août!

## **Remerciements**

Lors d'une rencontre style « Vins et fromages » le 20 juin, nous avons souligné le travail exceptionnel de nos parents et grands-parents bénévoles de cette année. Nous voulons également souligner l'exceptionnelle implication de madame Chabot ainsi que nos 3 responsables de la bibliothèque.

Comme à chaque année, madame Bastien du café l'« **Affaire est chocolat** », a reçu TOUS nos élèves pour leur offrir une crème glacée.

Merci au Provigo sur Beaubien pour ses commandites.

### **Travaux à l'école**

Durant l'été, plusieurs travaux auront lieu autour de l'école et dans l'école. Ces travaux causeront certains inconvénients pour l'accès à l'école.

### **Grand défolement**

Nous vous simplement vous annoncer que la fondation québécoise du cancer fait mention de notre Grand défolement dans leur infolettre de cet été, envoyée à leurs milliers d'abonnés.

Voici le lien pour la consulter :

<http://s1.hpjcc.com/static/n/nRqdiGw3U4YjH8FsAveurtP8>

### **Message du poste de police du quartier**

Nous souhaitons vous aviser de plusieurs modifications qui ont été apportées au Code de la sécurité routière :

- Hausse de l'amende pour **utilisation d'un cellulaire** 300\$ plus les frais administratifs, et 5 points d'inaptitude
- **Récidive**, les amendes sont doublées et suspension automatique du permis de 3, 7 et 30 jours
- Hausse de l'amende pour **excès de vitesse en zone scolaire**
- **Non-respect des signaux** des brigadiers scolaires, des signaleurs et des policiers, Amende de 200\$ plus des frais administratifs et 4 points d'inaptitude.

### *STATIONNEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :*

- Hausse de l'amende à 200\$ plus des frais administratifs.

### **AVIS AUX CYCLISTES :**

- Hausse des **amendes à 80\$** plus les frais administratifs pour toute infraction confondue.
- Le port des écouteurs ne sera plus permis à compter du 30 juin 2018.
- L'utilisation d'un téléphone cellulaire ou autre appareil portatif conçu pour transmettre ou recevoir des informations ne sera plus permise à compter du 30 juin 2018.
- **Arrêt obligatoire** aux feux intermittents d'un autobus scolaire.

### **RAPPEL**

#### **Le cycliste doit:**

- se conformer au même titre qu'un automobiliste au Code de la sécurité routière.
- s'arrêter complètement aux arrêts et feux rouges, tout comme un automobiliste.
- **respecter les signaux** des brigadiers scolaires, des signaleurs et des policiers.

Le Poste de quartier 44 vous invite à visiter le site internet de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) (<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/code-securiteroutiere/Pages/csr.aspx/>) pour connaître toutes les nouvelles règles.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec l'agent de sécurité routière, au 514 280-0144.

### Album photo

#### Fête des maternelles 2018



#### Soirée de massage parents enfants



#### Pièce de théâtre de la classe team



## Bal des finissants

Merci aux parents organisateurs et à Jean-Paul pour leur implication!



**Toute l'Équipe-école de Saint-Marc vous souhaite ...**

